

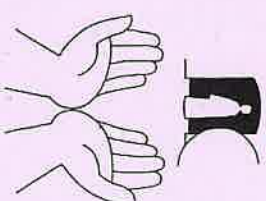
Que donner ?

Pour répondre à la question il est peut-être bon de se demander :

- Depuis deux ans, comment ai-je soutenu financièrement la vie de ma communauté catholique ?
- Quelle a été ma participation cette année et l'année dernière au Denier de l'Église ?
- Que représente mon offrande à la quête le dimanche et les jours de fête pour participer à la vie de l'Église et à la solidarité ?



PARTICIPATION AUX FRAIS À L'OCCASION D'OBSÈQUES



**"Décidez vous-même
du montant
de votre don à l'Église"**

• **Vous avez rencontré un prêtre, un diacre, une équipe de chrétiens**

Avec eux vous avez évoqué celui qui vous quittait,
Avec eux vous avez préparé la célébration d'un "A Dieu",
Avec eux vous avez préparé les obsèques chrétiennes d'un parent.

• **Et vous vous demandez ce que vous devez à l'Église**

Il n'est pas facile pour les prêtres, les diacres, les laïcs de parler de cette question. Ils ont pris part à votre peine. Ils ont prié avec vous dans la foi de la Résurrection. Tout cela ils veulent le faire gratuitement. (voir "Que donner" ? en 4^{ème} page)

• **Vous devez savoir aussi**

Que les paroisses ont des charges multiples (impôts, chauffage, électricité, entretien, téléphone, secrétariat, frais de voiture ...)

Que les prêtres et les permanents salariés par l'Église ne vivent que grâce à la contribution habituelle des catholiques (Denier de l'Église).

C'EST POURQUOI NOUS VOUS PROPOSONS DE DÉCIDER VOUS-MÊME DE LA SOMME QUE VOUS VOULEZ DONNER À L'ÉGLISE

LE DIOCÈSE DONNE UNE INDICATION : AU MOINS 200 €

À vous de décider selon que vous donnez habituellement ou non au Denier de l'Église.

Il va de soi que ce n'est pas un tarif obligatoire.

- * Certains peuvent donner plus, qu'ils n'hésitent pas.
- * Certains ne peuvent pas donner tant. Qu'ils donnent ce qu'ils peuvent. Et que chacun soit remercié.
- * Sachez que cette somme est répartie entre la paroisse et le diocèse (pour payer les prêtres et les permanents).

Quelles sont les ressources de l'Église ?

- ❖ Une partie des quêtes du dimanche (une autre partie étant réservée par solidarité avec les « plus pauvres » et avec l'Église dans le monde).
- ❖ Le Denier de l'Église que chaque chrétien est invité à verser une fois par an au printemps.
- ❖ Les dons à l'occasion des baptêmes, mariages, enterrements.
- ❖ Les cotisations des enfants inscrits au catéchisme.
- ❖ D'autres dons personnels et des legs.
- ❖ Le fruit des kermesses, lotos, repas...



NOM : Prénom :

Adresse :

A l'occasion des obsèques de M

Nous faisons un don de :

200 € 250 € 300 €

Pour les chèques, libeller à l'ordre de :

- Pour Beaune et les 5 Clochers : **Paroisse de Beaune**

- Pour les 12 Clochers : **AD Secteur des 12 Clochers**

A

Signature :

Le